

Le Budget

lui-même, il ne pourra pas régler la dette accumulée de ce pays. Serait-il même capable de régler le déficit annuel? J'en doute fort! Imaginez, si le gouvernement pouvait injecter autant en faveur de la création d'emploi qu'il doit injecter au seul maintien de la dette.

Par ailleurs, le gouvernement n'a pas résisté à la vieille habitude de frapper les gagne-petit. Nous avons cru avoir tout vu avec les dernières mesures de l'ex-ministre responsable du Régime d'assurance-chômage. Ce dernier avait lui-même voulu berner la population en renommant son ministère par un euphémisme: le ministère du Développement des ressources humaines. Pensez donc! Mais les gens ne sont pas dupes, et nous savons ce qu'ils ont fait de cette sorte de développement des ressources humaines. Aux dernières élections, la population canadienne tout entière a congédié tous ceux qui n'avaient pas compris la différence entre s'attaquer au chômage et s'attaquer aux chômeurs.

Le nouveau gouvernement, loin de se démarquer du précédent gouvernement conservateur, a plutôt poursuivi dans la direction prise par ce dernier. Le monde ordinaire a bien du mal à comprendre comment les modifications proposées au Régime d'assurance-chômage peuvent représenter des mesures susceptibles d'aider à l'emploi. Moi aussi, j'ai bien du mal à comprendre le resserrement face à la durée dans un emploi, alors que la précarité de l'emploi ne cesse d'augmenter, alors que la sécurité d'emploi est un concept révolu, semble-t-il.

Le déficit cumulatif d'environ 6 milliards de dollars, au Compte d'assurance-chômage à la fin de 1993, n'est pas le fruit du régime comme tel, mais le fruit de l'échec des gouvernements à soutenir l'emploi et l'économie. Ce n'est pas le Régime d'assurance-chômage qui crée le chômage! Les libéraux confondent la maladie et le remède. Ce remède n'est pas curatif mais palliatif. Les libéraux sont sur le même chemin erroné que les conservateurs: les mêmes politiques, les mêmes lobbyistes, la même sorte de caisse électorale, les mêmes amis, les mêmes protecteurs.

Les observateurs ont vite fait de constater avec quel empressement le gouvernement avait procédé pour instaurer, à même son présent Budget, des mesures qui s'attaquent à la classe moyenne. Mais, pour toutes les mesures envisagées qui touchent les grands capitaux et les échappatoires fiscales, le ministre des Finances s'était contenté d'annoncer des consultations, des audiences publiques. Non seulement il n'y a pas d'équité dans ce Budget, mais il n'y a pas apparence d'équité.

Pendant qu'il coupe les paiements de transfert aux provinces de 2 milliards de dollars sur deux ans, il n'a pas le courage d'abolir les vrais abris fiscaux des riches. Nous, du Bloc québécois, ne cessons d'identifier les fiducies fiscales ou toutes les recommandations du vérificateur général à titre d'exemple. Si les mesures de compression des dépenses de fonctionnement pour 1994-1995 n'atteignent que 413 millions de dollars, c'est parce que le gouvernement ne s'attaque pas sans délai au gaspillage et aux doublons de service.

Pendant qu'il refuse de couper aux bons endroits, il coupe aux mauvais endroits. Le ministre des Finances, dans son discours, prônait un renouveau et une «responsabilisation» dans les programmes sociaux. Pour aider dans cette direction, le gouvernement aurait pu remettre en vigueur le Programme de logement sans but lucratif, par exemple. Un tel programme permettait à des ménages nécessiteux d'obtenir des logements de qualité et de taille convenable, à un prix abordable. Il offrait une aide aux organismes de parrainage admissibles pour la construction, l'acquisition, la remise en état et l'exploitation d'ensembles de logements locatifs subventionnés. Mais il ne l'a pas fait, et en cela, il a manqué une bonne occasion de se faire valoir.

● (1535)

À défaut d'un semblable programme, il semble que la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de qui relevaient les semblables applications à la Loi nationale sur l'habitation, se concentre désormais sur son mandat d'assureur hypothécaire, délaissant celui de partenaire dans les programmes sociaux.

Le bureau du président-directeur général de la Société d'habitation du Québec nous apprenait qu'en 1993, 782 nouvelles unités de HLM s'étaient ajoutées à l'échelle du Québec, grâce à la participation financière du fédéral. Trente-cinq de ce nombre sont au 41, rue Saint-Hubert à Châteauguay, grâce au dynamisme de tous les partenaires du milieu. Savez-vous combien d'unités nouvelles on prévoit ajouter en 1994, à la suite de ce Budget? Zéro, monsieur le Président. Zéro! Peut-être est-ce là le message de ce gouvernement. C'est peut-être la manière que le gouvernement a trouvée pour se désengager de ses obligations envers les démunis.

Mieux gérer passe-t-il nécessairement par le désengagement de l'État? Je dis non. Le travail n'a pas été fait quant aux nécessaires rationalisations des dépenses et des manières de faire. Il est plus que temps que le gouvernement sache faire la part des choses. Les libéraux, avec leur livre rouge, n'ont pas démontré par ce Budget qu'ils détenaient ce savoir-faire. C'est pourquoi le Bloc québécois trouve toute sa raison d'être ici, à la Chambre des communes, pour faire valoir au présent gouvernement les doléances de tous ceux qu'il oublie, qu'il néglige, et toutes les possibilités qui s'offrent pourtant à ses yeux, mais qu'il refuse de voir.

À titre de critique de l'opposition officielle pour Anciens combattants Canada, je me surprends de la déclaration du secrétaire d'État qui s'est dit satisfait qu'aucun programme n'ait fait l'objet d'aucune réduction et qu'il était confiant qu'aucun service ne serait affecté. Ces propos ont été rapportés par le *Charlottetown Guardian*, dans son édition du 24 février 1994. Comment comprendre, avec de tels propos, l'effet des mesures de compression de ce ministère, qui sont de l'ordre de 3,2 millions de dollars? Comment ces compressions, qui affectent les dépenses de fonctionnement de ce ministère pour 1994-1995, peuvent-elles n'avoir aucun effet? La gestion de ce ministère souffre-t-elle d'un tel laisser-aller pour qu'une coupure de la sorte n'ait aucun effet? J'entends bien veiller à ce que les prétentions du secrétaire d'État soient autre chose que de l'optimisme démesuré.